

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<b><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></b>  <b>Conseil Communautaire, Séance du : 08 avril 2026</b>	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président.
--	---

**Membres titulaires présents :**

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,  
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,  
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,  
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,  
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,  
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,  
LAURENT Nathalie, LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel,  
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, REGOURD Vanessa, REYNES Julien,  
ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François, SEMIROT Marie-Hélène,  
STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :**

Monsieur RANGER Pierre, Monsieur BLOT Michel.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**

Néant.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,  
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,  
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François  
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel  
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène  
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame CARRERE Nathalie

Secrétaire de Séance : REYNES Julien	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 42 Pouvoir(s) : 6 Votants : 48
---	--

**N°2026B54DGS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT À LA MISSION  
LOCALE DU PAYS VILLENEUVOIS**

Monsieur le Président rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, suite au transfert de compétence, la  
Communauté de Communes siège en lieu et place des Communes à la Mission Locale du Pays  
Villeneuvois.

**AR Prefecture**

047-200068930-20260409-2026B54DGS-DE  
Reçu le 09/04/2026  
Publié le 09/04/2026

Vu les statuts de la Mission Locale, et en particulier l'article 4 qui fixe à 3 le nombre de représentants pour les EPCI comptant de 20 000 à 29 999 habitants et qui précise que 2 de ces représentants doivent être désignés pour siéger au Conseil d'Administration de la structure.

Monsieur le Président propose de désigner les représentants suivants :

- 1 – Monsieur ARONDEL Jean-Pierre
- 2 – Monsieur LAPORTE Christian
- 3 – Monsieur AMBROISE Philippe

**Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Communautaire**

**1°) – Désigne pour représenter Fumel Vallée du Lot à la Mission Locale du Pays Villeneuvois :**

- 1 – Monsieur ARONDEL Jean-Pierre
- 2 – Monsieur LAPORTE Christian
- 3 – Monsieur AMBROISE Philippe

**2°) – Précise comme suit les représentants de Fumel Vallée du Lot au Conseil d'Administration :**

**2 représentants :**

- 1 – Monsieur ARONDEL Jean-Pierre
- 2 – Monsieur LAPORTE Christian

**3°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 09 avril 2026

La Secrétaire de séance,



**Julien REYNES**

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises*

Le Président,



**Jean-Jacques BROUILLET**

**Certifié exécutoire le : 09/04/2026**

**Reçu en Préfecture le : 09/04/2026**

**Publié ou Notifié le : 09/04/2026**

-----